



OMAN ET LES EMIRATS

Sur la route de l'encens

.....→

11 JOURS / 9 NUITS

22 Mars au 01 Avril 2026

20 participants minimum - 25 participants maximum

*Véritable trait d'union entre l'Inde et l'Afrique, **Oman** est une contrée montagneuse entourée de sable et d'eau : éclats d'azur de l'océan Indien sous le soleil d'Arabie, variations d'émeraude dans la fraîcheur des wadis, ces oueds qui irriguent les luxuriantes palmeraies. Et le désert, ponctué de djebels escarpés et de dunes rouges et blondes. Des routes de l'encens à celles de l'or noir, l'histoire du sultanat d'Oman est jalonnée d'échanges maritimes et terrestres. Pendant des siècles, les boutres sillonnaient les océans pour assurer le transport des épices et de l'encens entre l'Est et l'Ouest, entre l'Asie et l'Afrique.*

*Des incursions à **Dubaï**, le Manhattan de l'Arabie, étonnante pour avoir réussi à concilier la modernité la plus extrême et le respect des traditions, entre gratte-ciel futuristes et souks traditionnels, et à **Abu Dhabi**, capitale des Émirats arabes unis, offrant une multitude d'attractions et d'expériences qui en font une destination intéressante : l'architecture impressionnante de la Grande Mosquée Sheikh Zayed et le Louvre Abu Dhabi musée incontournable du monde.*

Détaillant et organisateur du voyage VISION D'AILLEURS VOYAGES

L'ITINERAIRE DE VOTRE VOYAGE

LYON – DUBAI – ABU DHABI – AL AIN – NIZWA – WAHIBA – SUR – MASCATE – LYON

PANORAMA DU VOYAGE



LES POINTS FORTS

- Découvertes culturelles des Émirats de Dubaï et Abu Dhabi en avant programme
- Immersion désertique en 4x4 1 nuit sous les étoiles dans le désert d'Oman
- Paysages spectaculaires entre montagnes, wadis (déserts) et plages
- 3 étapes de 2 nuits consécutives dans le même hôtel
- Expériences authentiques avec marchés, souks et traditions

PROGRAMME précontractuel, représentant l'OFFRE PRÉALABLE répondant aux obligations de l'article R211-1 à 4 du code du tourisme.

1ER JOUR : DIMANCHE 22 MARS 2026 : DIJON - DOLE / LYON → DUBAI

Départ en autocar de votre ville (prise en charge à Dijon et Dole) pour rejoindre l'aéroport de LYON avec votre accompagnatrice(teur).

Convocation à 11H40 à l'aéroport de LYON.

Vol direct à destination de DUBAI sur la compagnie régulière EMIRATES.

LYON 14H40 / 23H59 DUBAI (horaires soumis à modification).

Accueil à l'arrivée et rencontre avec votre **guide local accompagnateur** parlant français qui voyagera avec vous jusqu'au passage de la frontière omanaise.

Transfert à l'hôtel et installation **pour 2 nuits.**

2EME JOUR : LUNDI 23 MARS 2026 : DUBAI

Petit déjeuner. Départ pour **une journée de visite de Dubaï**. Vous aurez l'occasion de découvrir la métropole spectaculaire et animée de Dubaï. La ville, développée à partir d'un petit village de pêcheurs à Dubaï Creek, se présente aujourd'hui comme une métropole glamour dans le golfe arabe.



Les gratte-ciels distinctifs et les gigantesques centres commerciaux impressionneront chaque visiteur.

Arrêt photo devant l'impressionnante **Grande Mosquée de Jumeirah**. Construite dans la tradition médiévale des Fatimides, cette structure en pierre est un hommage à l'architecture islamique moderne.



Continuation vers **Bastakya**, la zone de la vieille ville de Dubaï. Vous allez utiliser les taxis maritimes locaux appelés "abras", pour traverser la rivière de Dubaï. Profitez de la vue spectaculaire de la ville tout en se dirigeant vers Deira où vous serez heureux d'observer la grande variété d'épices exotiques dans le fameux Souk des épices et vous aurez peut-être la chance d'obtenir un souvenir unique à un prix abordable, lorsque vous visiterez le Souk d'or. **Visite du musée Al Shindagha** qui retrace le passé et les traditions des Emirats.

Déjeuner dans un restaurant local.

Arrivée dans le quartier du Dubaï Mall et **montée** à la tour la plus haute du monde, **la Burj Khalifa**. Du haut de ses 828 m, cette tour majestueuse offre une vue panoramique sur l'Émirat, depuis son 124^e étage. L'ascension se fait sur des ascenseurs performants, à 10 mètres par seconde. Arrêt photo devant l'hôtel Burj Al Arab, puis passage près de l'hôtel Atlantis situé au croissant du Palm Island.

Dîner dans un restaurant local. Retour à l'hôtel, nuit.

3EME JOUR : MARDI 24 MARS 2026 : DUBAI - ABU DHABI

150 KM - 1H30 DE ROUTE

Petit-déjeuner.

Départ vers **Abu Dhabi** (capitale de l'Emirat du même nom et des Emirats), le plus grand Etat des 7 Émirats Arabes Unis.

Abu Dhabi, ville dite "Père de la Gazelle", est aussi la capitale du pays. Vous commencerez par la **Grande Mosquée de Sheikh Zayed**, la plus grande Mosquée des Émirats Arabes Unis. Elle compte quatre minarets de 107 mètres de haut, quatre-vingt-deux dômes de sept tailles différentes.

Pour les aménagements intérieurs, les meilleurs artisans d'art ont été rassemblés : d'Iran pour les tapis, d'Inde, d'Allemagne... (Code vestimentaire pour la visite de la Mosquée : les hommes et les femmes doivent se couvrir la totalité des bras et les jambes, et pas de vêtements transparents. Les femmes doivent aussi se couvrir les cheveux.)



Nous continuerons notre tour de ville, le long de la Corniche et vous passerez devant l'Emirates Palace, l'un des hôtels les plus luxueux du monde. Arrêt photo devant les tours de l'Etihad Towers. Direction Vieil Abu Dhabi et arrêt photo à l'Heritage Village, avant de visiter le plus vieux bâtiment en ville, **le palais d'Al Husn**.

Déjeuner dans un restaurant local.



Visite du Louvre Abu Dhabi

(guide francophone du musée sous réserve de disponibilité). Le Musée du Louvre Abu Dhabi, ouvert au public depuis le 11 novembre 2017, a été conçu par l'architecte de renommée, Jean Nouvel, qui s'est laissé charmer par ce site

lagunaire vierge, entre sable et mer. Cette œuvre reflète une grande noblesse architecturale avec des bâtiments aux proportions harmonieuses qui s'élèvent en bord de mer. Son désir a été de construire un quartier, ou « médina », plutôt qu'un bâtiment, d'obtenir un microclimat dans l'enceinte de l'édifice, et de laisser l'eau circuler à l'intérieur en s'inspirant de systèmes de falaj, ancienne ingénierie arabe. Le Louvre a pour ambition d'être un lieu central d'échange et de dialogue entre les différentes cultures.

Installation à l'hôtel pour 1 nuit. Dîner à l'hôtel.

4EME JOUR : MERCREDI 25 MARS 2026 : ABU DHABI - AL AIN

150 KM - 1H30 DE ROUTE

Petit-déjeuner.



Route vers **Al Ain, oasis** située à 150 km d'Abu Dhabi. A la frontière du Sultanat d'Oman, Al Ain permet d'apprécier le contraste entre le désert et la ville jardin. Visite du plus grand marché aux chameaux de la région, et du fort Jahili, l'un des plus beaux exemples d'architecture militaire islamique.

Déjeuner en cours de visite.

Continuation avec la visite du **Qasr Al Muwajji Museum**. Découverte du site archéologique et de ses tombes datant de 3000 av. JC, dans un cadre verdoyant entouré de bougainvilliers. La journée se termine par une balade dans les Oasis de Al Ain.

Installation à l'hôtel pour 1 nuit. Dîner à l'hôtel.

5EME JOUR : JEUDI 26 MARS 2026 : AL AIN - NIZWA (OMAN)

300 KM - 3H30 DE ROUTE



Petit-déjeuner.

Route vers **Oman** et formalités douanières au passage de la frontière entre les Emirats Arabe Unis et Oman. **Rencontre avec votre guide local accompagnateur parlant français omanais** et reprise de la route au cœur du Sultanat.

Déjeuner en cours de route.

Visite du **fort de Jabreen**, considéré comme le plus beau des forts omanais : donjons, passages, salles et plafonds ornés de sculptures et de peintures en font un magnifique témoin de l'histoire du pays. Passage par Bahla, une des villes les plus anciennes du Sultanat d'Oman (env. Troisième millénaire avant J.C). Autrefois, elle était enserrée d'un mur d'enceinte de plus de 12 km, troué de sept portes. Connue pour son fort préislamique qui ne se visite pas, car il est en rénovation depuis plusieurs années. Il est classé avec l'ensemble de la vieille ville au patrimoine mondial de l'Unesco. Continuation vers **Nizwa**, ancienne capitale au 6ème et 7ème siècle et berceau de l'Islam au Sultanat d'Oman.

Installation à l'hôtel **pour 2 nuits**. Dîner à l'hôtel.

6EME JOUR : VENDREDI 27 MARS 2026 : NIZWA

150 KM - 2H30 DE ROUTE

Petit-déjeuner.

Départ matinal pour la **découverte de la Foire aux bestiaux**, qui a lieu le vendredi seulement. Un moment unique et intense, au cœur d'une tradition omanaise qui regroupe une fois par semaine les bédouins, hommes et femmes, pour vendre et acheter leurs bêtes. C'est sans doute la meilleure occasion pour capturer des images au milieu de la foule.

Continuation avec la visite du **fort de Nizwa** datant du 17ème siècle et du **souk traditionnel**, spécialisé dans l'artisanat d'argent et de poterie, mais il est aussi très réputé pour son choix de Khanjar (poignard traditionnel), et ses étals de sucreries et de bijoux. Nizwa fut la capitale de nombreux imams et connut une



période prospère sous le règne de la dynastie des Ya'ruha, au pouvoir dans le pays de 1624 à 1744. Cette dynastie puissante mit fin à l'occupation des portugais, un terme temporaire aux guerres internes entre les peuplades côtières et celles de l'intérieure. Elle favorisa, également, les arts et les lettres, c'est pour cela que Nizwa conserve une place toute particulière dans le cœur des Omanais, car elle a été la terre des poètes et des intellectuels.

Déjeuner en cours de visite.



Visite **d'Al Hamra**, l'une des vieilles villes les mieux préservée du pays et le lieu qui héberge le musée vivant de Bait Al Safa. Déambulez entre les vieilles constructions et les maisons de terre. Départ vers le **Jebel Shams** et arrêt dans le vieux village de Ghul, pour voir les ruines persanes abandonnées. Arrivée au point le plus haut d'Oman à 3009 mètres, c'est un panorama impressionnant à n'importe quelle heure de la journée. Vous profiterez d'une vue spectaculaire sur le grand canyon... **Balade à pied pour apprécier le canyon**. Pause photo à Misfat, village aux impressionnantes terrasses agricoles. Les vieilles maisons de **Misfat** sont des maisons traditionnelles avec le toit en feuille de palmier, elles ont été construites dans la pierre. Vous pourrez découvrir ici le système d'irrigation traditionnel Omanais : le Falaj. L'eau est puisée dans des sources souterraines pour irriguer les jardins agricoles et pour l'usage domestique. Retour à l'hôtel. Dîner à l'hôtel.



7EME JOUR : SAMEDI 28 MARS 2026 : NIZWA - WAHIBA

200 KM - 2H30 DE ROUTE + 30 MIN DE 4X4 DANS LE DESERT

Petit-déjeuner.

Visite du **village de Birkat Al Mawz**. Situé au pied de Jebel Akhdar, la Montagne Verte, avec ses vergers en terrasse, et où l'on peut encore apercevoir quelques distilleries artisanales d'eau de rose. Promenade entre palmiers dattiers, falajs et maisons en pisé. Le falaj, ce canal d'irrigation traditionnel coule toujours et est classé au patrimoine mondial de l'Unesco. Visite du village en ruine d'Al Manzifat. Les allées étroites renforcent l'architecture traditionnelle du village et permettent de découvrir les maisons à deux étages troués de fenêtres ouvragées.



Déjeuner dans un restaurant local. **Continuation en 4x4 pour une traversée des dunes.** Le Désert de Wahiba forme une véritable mer de dunes de sables rouge et or pouvant atteindre 200 mètres de haut. Le désert est traditionnellement la terre des tribus Bédouines, qui ont su s'adapter aux rudes conditions de vie de cet espace. Wahiba abrite encore de nombreuses familles Bédouines qui maintiennent les traditions de leurs ancêtres, à l'opposé du confort moderne des villes. Installation au campement et temps de détente. Départ en 4x4 à travers le sable (20 min. environ), où vous pourrez découvrir les dunes au coucher du soleil.



Dîner au camp. Nuit.



8EME JOUR : DIMANCHE 29 MARS 2026 : WAHIBA - SUR

30 MIN DE 4X4 DANS LE DESERT + 170 KM - 2H30 DE ROUTE

Petit-déjeuner.

Départ vers l'**oasis de Wadi Bani Khalid**, vallée verte cachée au cœur des montagnes. Vous traverserez le village avec ses interminables plantations de dattiers avant d'atteindre le magnifique **oued de Bani Khalid**. Les piscines naturelles sont profondes et spectaculaires. Temps libre pour se rafraîchir ou se baigner dans une des piscines naturelles.

Déjeuner dans un restaurant local.



Route côtière vers le village de **Sur**, village marin et port commercial, célèbre pour son architecture



ancienne, où il est possible d'apercevoir les Dhows traditionnels construits ici depuis des siècles. **Visite d'une usine de Boudre** (bateau traditionnel). L'usine renferme différents modèles et tailles. Puis **arrêt photo au phare d'Al Ayjah**. **Visite de la réserve de Ras Al Junays**. Unique réserve de tortues, où l'on peut les observer en train de pondre leurs œufs. La haute saison de la ponte se situe de juin à septembre, mais on y observe des tortues toute l'année.

Installation à l'hôtel pour 1 nuit.

Dîner à l'hôtel.

9EME JOUR : LUNDI 30 MARS 2026 : SUR - MASCATE

250 KM - 2H30 DE ROUTE

Petit-déjeuner.

Route vers **Wadi Tiwi**, non loin de Wadi Shab, Wadi Tiwi s'étend sur environ 36 kilomètres de long, au coeur de villages traditionnels et de plantations.

"Gorge entre les falaises", un des plus beaux et plus spectaculaires wadis d'Oman, gorge verdoyante au sentier abrupt, passant entre palmiers et bananiers qui contraste avec l'aridité avoisinante. Arrêt photo au Wadi Shab, dans lequel les cascades coulent du sommet des montagnes pour rencontrer, sur ses rives, les eaux saumâtres de la mer. Cela créé une diversité environnementale unique, le plaçant comme l'un des plus beaux wadis du sultanat. Continuation avec la visite de la fameuse Sinkhole, une



partie de montagne effondrée et remplie d'eau de mer. Les locaux disent qu'une météorite est tombée à cet endroit, créant cette dépression naturelle et formant un petit lac.

Déjeuner.

Reprise de la route vers **Mascate la capitale du Sultanat d'Oman**, fondée au 1er siècle, et carrefour entre la péninsule Arabique, l'Asie et l'Afrique contrôlant le stratégique détroit d'Ormuz. Le port se développa essentiellement à partir du XVe s. et les Portugais en avaient fait l'un de leur point fort avant d'être expulsés au XVIIe s. Elle se dresse au milieu d'une plaine fertile entre le djebel Hajar et la mer d'Oman.

Installation à l'hôtel pour 1 nuit. Dîner à l'hôtel.

Petit-déjeuner.

Visite de la grande Mosquée Sultan Qaboos, véritable chef d'œuvre architectural. Sa construction



a débuté en 1995 et elle a été inaugurée en 2001. Elle fut financée par le sultan et peut accueillir jusqu'à 15000 fidèles. Vous pourrez admirer cet immense édifice, avec son dôme et ses 5 minarets, ainsi que sa grande salle de prière avec ses colonnes de marbre de Carrare, ses faïences, ses vitraux et son extraordinaire tapis de plus de 4200 m2 qui a nécessité le travail de 600 femmes pendant 4 ans. (Note : L'entrée de la Grande Mosquée est interdite aux enfants de moins de 10 ans. Pour la visite, les dames devront porter des

habits longs et un foulard sur la tête. Les messieurs devront avoir les bras et les jambes couverts). Continuation vers **le vieux Mascate** avec ses quelques maisons à toits plats nichées dans la baie constituent la capitale légendaire. Des portes imposantes ornent les murailles basses et vous invitent à parcourir les rues calmes où vous découvrirez d'anciens consulats étrangers des XVIIIe ou XIXe siècles.

Déjeuner dans un restaurant local.

Arrêt photo au **Palais Al Alam**, construit en 1972 sur le site d'un ancien palais. Le sultan Qaboos Ibn Said n'y vit pas, mais y reçoit généralement ses hôtes de marque. Le Palais ne se visite pas, mais vous pourrez le découvrir de l'extérieur et admirer les jardins qui l'entourent. Il est entouré des 2 forts portugais de Mirani et Jalali qui datent du XVIIème siècle et contrôlent l'accès de la baie, arrêt photos. **Découverte du musée Bait Al**



Zubair : Musée privé situé dans le vieux Mascate et connue pour sa collection de costumes traditionnels, de bijoux et d'armes. Puis découverte de **Muttrah, quartier le plus animé de la ville**. Vous longerez la corniche bordée de jolies maisons à balcons de bois et de petits immeubles plus modernes dont le blanc des façades se détachent sur le bleu du ciel et les montagnes brunes. Vous arriverez au marché aux poissons où les arrivages se font tous les matins et où se mêlent cris, odeurs et couleurs et enfin, le souk qui a gardé toute son ambiance orientale avec son dédale de ruelles et où vous entendrez parler arabe, swahili et ourdou. Vous y découvrirez des trésors : bijoux en or et en argent, encens, kimah (chapeaux traditionnels), khanjars (poignards à lame recourbée), écharpes pashmina, tissus divers, sans oublier les services à café traditionnels et la shisha.

Embarquement pour une croisière d'une heure environ en bateau traditionnel (Dhow : bote local) au coucher du soleil. Profitez d'une vue imprenable sur la corniche entourée de montagnes pittoresques.



Retour à l'hôtel et mise à disposition des chambres jusqu'au transfert vers l'aéroport.

Dîner à l'hôtel.

Transfert dans la nuit vers l'aéroport de Mascate.

Formalités d'embarquement pour le vol retour vers Lyon. Nuit à bord.

Vol avec escale à destination de DUBAI sur la compagnie régulière EMIRATES.

MASCATE 04H40 / 05H55 DUBAI (horaires soumis à modification).

11^{EME} JOUR : MARDI 1^{ER} AVRIL 2026 : DUBAI → LYON / DOLE - DIJON

Changement d'appareil et continuation sur le vol à destination de **Lyon**.

DUBAI 08H35 / 12H50 LYON (horaires soumis à modification).

Retour en autocar vers Dijon et Dole.

L'ordre des visites peut être inversé. Kilométrage et temps de parcours donnés à titre indicatif.

Nous vous souhaitons un agréable voyage !

VOS HOTELS

Sous réserve de modification

INTERCITY HOTEL JADDAF

📍 Jaddaf Waterfront
Al Jaddaf Dubai
☎ +971204205743900
🌐 www.hrewards.com



Photos de chambres non contractuelles

CITY SEASONS AL HAMRA

📍 Abu Dhabi
☎ 0097124176500
🌐 <https://www.cityseasonshotels.com/al-hamra-abu-dhabi>



Photos de chambres non contractuelles

FOUR POINTS BY SHERATON

📍 Bani Yas Street 117th Al Ain
☎ +971 3 7053333
🌐 <https://www.marriott.com/en-us/hotels/aanfp-four-points>



Photos de chambres non contractuelles

INTERCITY HOTEL

📍 Farq Street, 31 Commercial District
Farq Street 31 Central District
968 Nizwa - Oman
☎ 00 968 25 229999
🌐 www.intercityhotel.com/en/hotels/all-hotels/oman/nizwa



Photos de chambres non contractuelles

AL SALAM CAMP

📍 Wahiba Sands Oman
☎ +96893130343
🌐 www.salamcampoman.com



Photos de chambres non contractuelles

SUR PLAZA HOTEL

📍 P. O. Box: 908
411 SUR - Sultanate of Oman
☎ 00 968 25543777
🌐 <http://www.omanhotels.com/surplaza/>



Photos de chambres non contractuelles

ALOFT HOTEL

📍 396 Ghala, Al Azaiba South Muscat
☎ +968 22701777
🌐 <https://www.marriott.com/en-us/hotels/mctal-aloft-muscat/>



Photos de chambres non contractuelles

CONDITIONS DE VENTE

DESTINATION :	OMAN ET LES EMIRATS
<u>TYPE DE VOYAGE :</u>	CIRCUIT - 11 JOURS / 9 NUITS
<u>VALIDITE :</u>	DU 22 MARS AU 1 ^{ER} AVRIL 2026

<u>BASE DE PARTICIPANTS :</u>	Base 25	Base 20
--------------------------------------	----------------	----------------

<u>PRIX PAR PERSONNE :</u>	3880 €	4080 €
-----------------------------------	---------------	---------------

NOTRE PRIX COMPREND :

- **Un(e) accompagnateur(trice) depuis notre région,**
- **Les transferts en autocar de tourisme Dijon/ Dole / Aéroport de Lyon, AR,**
- **Les vols réguliers Emirates LYON / DUBAI direct // MASCATE / LYON avec escale à Dubaï, en classe économique,**
- **Les taxes d'aéroport** connues à ce jour (modifiables jusqu'à 30 jours avant le départ), 130 € à ce jour,
- **Frais de sortie des EAU 35 AED soit 10 € à ce jour et VISA pour Oman (tarif et frais d'obtention à ce jour obtenu avant le départ)**
- Le transport local en autocar de tourisme, avec une petite bouteille d'eau par jour et par personne à bord,
- **Logement en hôtels de catégorie standard 3* à 4* N.L. (selon normes locales), en chambre double standard pour 9 nuits et quelques chambres à disposition à Mascate le dernier soir, jusqu'au transfert vers l'aéroport**
- **La pension complète**, du petit-déjeuner du jour 2 au dîner du jour 10,
- 1 guide accompagnateur parlant le français pour la partie des Emirats et 1 guide accompagnateur parlant le français pour Oman et des guides locaux pour certaines visites,
- **Navettes 4x4** (4 clients par jeep) pour l'accès au désert de Wahiba / Wadi Bani Khaled et au Jebel Shams,
- **Les entrées dans les sites et monuments cités,**
- Taxes locales, et taxe sur la valeur ajoutée (TVA) de 5 %,
- **Les pourboires guides et chauffeurs,**
- L'assistance de notre correspondant local,
- **Un carnet de voyage avec guide touristique,**
- **Une réunion de pré voyage,**
- **L'assistance par téléphone de notre agence 24H/24, 7J/7.**

NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :

- Les dépenses personnelles,
- Les boissons,
- **Le supplément chambre individuelle : +665 € (nombre limité, en demande),**
- **Les assurances VOYAGE ANNULATION OU MULTIRISQUES : nous consulter,**
- Les éventuels excédents de bagages,
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans la section Notre prix Comprend.

Tarifs donnés en date du 5 mai 2025, sous réserve de disponibilité au moment de la réservation et de modification des tarifs pour 2026.

REVISION DU PRIX

Conformément aux articles L.211-12, R. 211-8 et R. 211-9 du Code du tourisme, les prix prévus au contrat sont révisables à la hausse comme à la baisse pour tenir compte des variations du coût des transports (carburant/énergie), des redevances et taxes et des taux de change. Vous serez informé de toute hausse du prix total du forfait, au plus tard 20 jours avant le départ. Cette hausse s'appliquera intégralement sur la part du prix concernée :

Redevances et taxes connues à la date du contrat : 130 €

Part des achats en Devises et taux de référence : 1 USD = 0,90 EUR. L'agence pourra à tout moment bloquer les dollars si elle l'estimé nécessaire pour vous éviter une hausse de tarif.

MODALITES DE PAIEMENT : Acompte de 30% est demandé à la réservation du voyage + 2^{ème} acompte 90 jours avant le départ soit pour le 20 décembre 2025. Solde 40 jours avant le départ à réception de la facture et réajustement du tarif, selon révision éventuelle du prix et nombre définitif de participants. REGLEMENTS A L'ORDRE DE PASSION DU MONDE.

Formalités pour les ressortissants français :

X Passeport (validité postérieure à 6 mois après la date du retour/pages vierges successives)

Les non-ressortissants français ou les bi-nationaux sont invités à consulter le consulat ou l'ambassade des pays de destination.

X Visa obtenu avant le départ. Le document eVisa est valable 1 mois à compter de sa date de délivrance ; la demande d'eVisa est à réaliser dans le mois qui précède le départ.

Formalités sanitaires : Être à jour de ses vaccinations.

Les informations ci-dessus sont communiquées selon les données disponibles à la date d'établissement du contrat.

Nous vous conseillons de consulter, jusqu'au jour du départ, les sites :

<https://www.pasteur.fr/fr> et <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs> et vous conseillons de vous inscrire sur le site Ariane :

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>

ANNULATION PAR LE VOYAGEUR - CONDITIONS D'ANNULATION 2026 - si cela entraîne un changement de base de participants, le tarif sera actualisé selon nombre définitif de participants. Frais d'annulation/résolution du contrat + assurance non remboursable quel que soit le cas
Annulation totale du voyage (ou de plus de 10% du nombre de participants initial)
- à plus de 90 jours du départ : 30% du montant du voyage par personne annulée.
- de 90 à 31 jours du départ : 50 % du montant du voyage par personne annulée.
- de 30 à 15 jours du départ : 80 % du montant du voyage par personne annulée.
- à moins de 15 jours du départ : 100 % du montant du voyage par personne annulée.

Annulation individuelle des participants (jusqu'à 10% du nombre de participants)
L'annulation individuelle des participants entraîne le paiement des pénalités suivantes :
A plus de 90 jours du départ : 150 € par personne
+ assurance non remboursable quelque soit le cas
Entre 90 et 61 jours : 20 % du forfait
Entre 60 et 31 jours : 60 % du forfait
Moins de 31 jours, non présentation ou défaut de pièce d'identité : 100 % du forfait

ANNULATION PAR LE DETAILLANT OU L'ORGANISATEUR

Le voyage peut être annulé par l'organisateur ou l'agence si un nombre minimum de 20 participants n'est pas inscrit 21 jours avant la date de départ, pour les voyages dont la durée dépasse 6 jours.

CONTACT :

Lorsqu'une non-conformité est constatée sur place, le voyageur est tenu de la signaler au contact téléphonique qui lui sera fourni dans les meilleurs délais : Un numéro de téléphone vous sera fourni dans votre carnet de voyage.

Le défaut de signalement d'une non-conformité sur place pourra avoir une influence sur le montant des éventuels dommages-intérêts ou réduction de prix dus si le signalement sans retard aurait pu éviter ou diminuer le dommage du client.

Le voyageur pourra également demander de l'aide auprès du contact ci-dessus en cas de difficulté sur place.

- **Partie B Formulaire d'information standard pour des contrats de voyage à forfait dans des situations autres que celles couvertes par la partie A.**

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme. Vous bénéficiez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le [code du tourisme](#). L'entreprise JMB VOYAGES est entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble. En outre, comme l'exige la loi, l'entreprise JMB VOYAGES dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable.

Droits essentiels prévus par la directive (UE) 2015/2302 transposée dans le [code du tourisme](#) :

- ✓ Les voyageurs recevront toutes les informations essentielles sur le forfait avant de conclure le contrat de voyage à forfait.
- ✓ L'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat.
- ✓ Les voyageurs reçoivent un numéro de téléphone d'urgence ou les coordonnées d'un point de contact leur permettant de joindre l'organisateur ou le détaillant.
- ✓ Les voyageurs peuvent céder leur forfait à une autre personne, moyennant un préavis raisonnable et éventuellement sous réserve de payer des frais supplémentaires.
- ✓ Le prix du forfait ne peut être augmenté que si des coûts spécifiques augmentent (par exemple, les prix des carburants) et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat, et ne peut en tout cas pas être modifié moins de vingt jours avant le début du forfait. Si la majoration de prix dépasse 8 % du prix du forfait, le voyageur peut résoudre le contrat. Si l'organisateur se réserve le droit d'augmenter le prix, le voyageur a droit à une réduction de prix en cas de diminution des coûts correspondants.
- ✓ Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution et être intégralement remboursés des paiements effectués si l'un des éléments essentiels du forfait, autre que le prix, subit une modification importante. Si, avant le début du forfait, le professionnel responsable du forfait annule celui-ci, les voyageurs peuvent obtenir le remboursement et un dédommagement, s'il y a lieu.
- ✓ Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution avant le début du forfait en cas de circonstances exceptionnelles, par exemple s'il existe des problèmes graves pour la sécurité au lieu de destination qui sont susceptibles d'affecter le forfait. En outre, les voyageurs peuvent, à tout moment avant le début du forfait, résoudre le contrat moyennant le paiement de frais de résolution appropriés et justifiables.
- ✓ Si, après le début du forfait, des éléments importants de celui-ci ne peuvent pas être fournis comme prévu, d'autres prestations appropriées devront être proposées aux voyageurs, sans supplément de prix. Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution lorsque les services ne sont pas exécutés conformément au contrat, que cela perturbe considérablement l'exécution du forfait et que l'organisateur ne remédie pas au problème.
- ✓ Les voyageurs ont aussi droit à une réduction de prix et/ou à un dédommagement en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des services de voyage.
- ✓ L'organisateur ou le détaillant doit apporter une aide si le voyageur est en difficulté.
- ✓ Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable, les montants versés seront remboursés. Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable après le début du forfait et si le transport est compris dans le forfait, le rapatriement des voyageurs est garanti.
- ✓ **JMB VOYAGES** a souscrit une protection contre l'insolvabilité auprès de l'**APST** [organisme chargé de la protection contre l'insolvabilité]. Les voyageurs peuvent prendre contact avec cet organisme (15 AVENUE Carnot 75017 PARIS – 01 44 09 25 35 info@apst.travel) si des services leur sont refusés en raison de l'insolvabilité de JMB VOYAGES.

https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?jessionid=B6B56671A51841699A8FB7B4B5EB08A2.tplqfr21s_1?idArticle=LEGIARTI000036242695&cidTexte=LEGITEXT00006074073&categorieLien=id&dateTexte=20180701